

PsyHabitat
devient
Déclic Habitat

Une nouvelle identité,
un même engagement
auprès des personnes
vivant avec des fragilités
psychiques



décl*i*c
HABITAT

ÊTRE BIEN CHEZ SOI POUR ALLER MIEUX



La Maison Rép*i*t

Un **lieu d'accueil** pour les personnes vivant
avec des **fragilités psychiques**, pour
se reposer, prendre du recul et échanger.

Un dispositif en
Loire-Atlantique
porté par

association
LES EAUX VIVES
EMMAÛS


EPSYLAN
Etablissement Psychiatrique
de Loire-Atlantique Nord


Georges
Dumezil
Centre Hospitalier

La Maison Répit permet de **s'éloigner temporairement** de son lieu de vie, **d'éviter une hospitalisation** lorsqu'elle n'est pas médicalement nécessaire, d'expérimenter un logement **en autonomie** dans un environnement **rassurant**.

Le déroulé du séjour

- Les personnes sont accueillies dans **l'une des 3 chambres individuelles** de la Maison répit, pour une durée **de 5 jours à 2 semaines**.
- **Des professionnel.les du sanitaire et du social** interviennent ponctuellement pour veiller au bien-être de chacun.e, maintenir le lien avec les référent.es habituel.les et évaluer les effets du séjour.
- **Des activités de remobilisation** sont proposées selon les souhaits et les besoins des accueilli.es.

INFOS PRATIQUES

Accueil **le lundi**

Participation financière sollicitée

Animaux de compagnie bienvenus

Comment accéder à la Maison Répit ?

Pour qui ?

Pour **les personnes majeures** vivant avec des **fragilités psychiques** résidant sur le territoire d'intervention d'Epsylan et Daumezon, orientées par un.e professionnel.le sanitaire ou social.

Les étapes d'admission

1. **Demander le formulaire d'admission** à : maisonrepit@asso-leseauxvives.fr
2. **Envoyer la demande** complétée par mail
3. **Étude des demandes** par une commission d'admission
4. **Organisation** du séjour

Contact

Maisons Répit à Blain et à Bouguenais (44), un seul contact :

Tél. : 02 40 56 94 44
maisonrepit@asso-leseauxvives.fr

Pour en savoir plus :
declic-santementale.fr



À savoir

La Maison Répit est l'une des deux actions de Déclic Habitat qui propose également un **accompagnement mobile à domicile sur 12 mois** pour faciliter le maintien ou l'accès au logement.